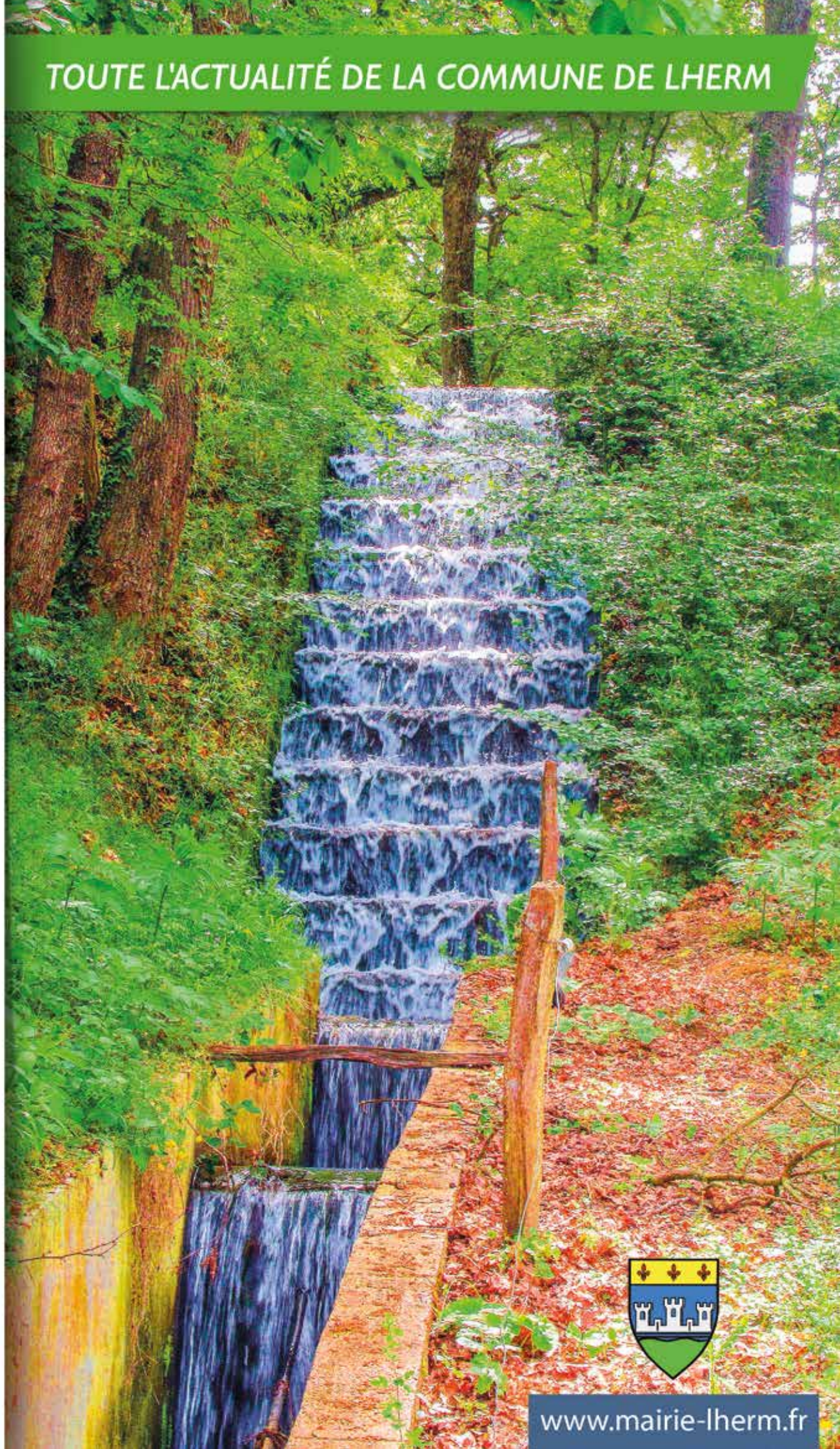


ÉCHO DE LHERM

Bulletin Municipal
N° 67 3^{ème} Semestre 2019

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE LHERM



www.mairie-lherm.fr



Aide à domicile

- Aide au repas, courses
- Aide à la toilette, changes
- Entretien du logement et du linge
- Surveillance



Ménage - Repassage

Autorisation
Conseil
départemental
l'APA, PCH,
...

05.82.95.52.90 - www.cassioppee.fr - Place de l'église

MADemoiselle BINOCLES

OPTICIEN VISAGISTE

OBJECTIF RESTE À CHARGE 0€

-15%*

SUR VOS MONTURES ET VERRES
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

CONTRÔLE DE VOTRE VISION
OFFERT

2^{ÈME} PAIRE POUR
1€ DE PLUS*

VERRES 100% FABRICATION FRANÇAISE

* voir conditions en magasin

C/C AUCHAN - 31600 LHERM
TÉL. 09.83.43.83.87 (N° NON SURTAXÉ)
CONTACT@MADEMOISELLEBINOCLES.FR

Sommaire

■ Page 4 à 9 EN BREF

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux..... 4
- Nouveau véhicule électrique..... 6
- Éclairage public lotissement..... 6
- Éclairage public Centre Bourg..... 7
- Panneau information..... 8
- Ordures ménagères..... 8
- Tarification incitative..... 9
- Restaurant scolaire..... 10

■ Page 11 ENFANCE

- Carnaval à l'école maternelle..... 11
- CMJ..... 11

■ Page 12 à 19

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

- MJC..... 12
- Lherminots..... 13
- Groupe Vocal Lhermois..... 13
- Guidon Lhermois..... 14
- ALAC « Origine de la sonnerie aux Morts »..... 15
- ALAC « Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 »..... 15
- Compagnie Ainsi Danse..... 16
- Cheveux d'argent..... 16
- Euro Lherm Jumelage..... 17
- A.M. Karaté..... 19
- Joyeuse Pétanque Lhermoise..... 19

■ Page 20

SANTÉ ET NOUVEAUX

- Le moustique tigre..... 20
- Nouveaux professionnels..... 20

■ Page 21

PATRIMOINE ET PAROISSE

- À la mémoire d'Henri Fourès..... 21
- L'avenir des journées européennes du patrimoine de Lherm..... 21

■ Page 22

UN PASSIONNÉ NOUS RACONTE

- Petit historique de l'ancienne halle..... 22

■ Page 23

TRIBUNE LIBRE

- Lherm Avenir..... 23
- Lherm Notre Village..... 23

■ Page 24

MÉDIATHÈQUE

■ Page 25

LISTE DES MANIFESTATIONS

■ Page 26

DIVERS

- Ramassage des encombrants..... 26
- Les services techniques..... 26
- Défibrateur..... 26

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Cette année 2019 a débuté de manière catastrophique pour notre commune après les 5 décès à l'EHPAD de la Chêneraie.

Cet évènement a profondément marqué les familles des résidents, les employés de la maison de retraite et plus largement l'ensemble de nos concitoyens. Il a mis en lumière la problématique de la prise en charge de nos aînés et plus largement les nombreuses interrogations de la fin de vie.

Malgré tout, la vie continue et votre conseil municipal a voté à l'unanimité moins une voix les comptes administratifs 2018 du Budget Communal et le Budget Communal 2019. Les comptes administratifs et les budgets 2019, de l'assainissement et du lotissement communal ont été votés à l'unanimité.

Les élus communaux n'ont pas, pour la troisième année consécutive, augmenté les taux des taxes communales.

De son côté la Communauté de Communes Cœur de Garonne a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti.

Ce gel des taxes communale et intercommunale n'a pas affecté la capacité d'investissement de la commune puisque le budget 2019 prévoit pratiquement 3 millions de dépenses d'équipement.

La moitié de cette somme sera consacrée à la réalisation de la cantine réfectoire qui devrait être achevée pour les vacances de Toussaint 2019. Près d'un demi-million d'euros seront consacré à l'installation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Sont également programmés des travaux d'accessibilité des équipements communaux, les travaux de mise aux normes de l'installation électrique de l'Église. La mare de la laque sera curée et les berges consolidées, un panneau lumineux d'information municipale sera installé au centre du village. L'enquête publique du PLU s'est déroulé en mai et juin pour une adoption en fin d'année du document définitif.

Après le choc, la vie du village a repris son cours et votre conseil municipal poursuit son travail au service de tous les Lhermois.

Le Maire,
Jean AYÇAGUER

Mairie de Lherm

🏠 2 avenue de Gascogne
31600 LHERM

☎ 05 61 56 07 25

📅 05 61 56 11 82

@ communication@mairie-lherm.fr

🌐 www.mairie-lherm.fr

Ouverture les :

lundi 14h à 18h

mardi au jeudi 9h à 12h et 14h à 18h

vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Responsable de la rédaction

Nicolas HOMEHR & Stéphanie DUPHIL

Conception et impression

GEMF - CGEO

En Bref

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les travaux sont maintenant terminés pour ce qui concerne les phases 1 et 2, et la phase 3 a démarré.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SONT TOUJOURS DÉCOMPOSÉS EN 3 PHASES :

Les phases 1 et 2 sont maintenant terminées.

Nous avons relancé le marché du lot 1 Plâtrerie-Isolation de la phase 2 fin décembre 2018, l'entreprise a été choisie en Conseil Municipal du 13 février et les travaux ont été réalisés dans le Groupe scolaire pendant les vacances de février, puis au Centre de loisirs en suivant. Ces travaux ont consisté à renforcer l'isolation en faux plafond du Groupe scolaire et en combles du Centre de loisirs, avec la mise en conformité du local stockage du Centre de loisirs.

Les compteurs d'énergie gaz et électricité qui ont été mis en œuvre au Groupe Scolaire et au Centre de loisirs nous permettent de suivre sur internet les consommations au jour le jour. Nous pouvons également suivre la production d'électricité des panneaux photovoltaïques du groupe scolaire au jour le jour par connexion internet. Ceci nous permettra d'évaluer les économies de dépenses en gaz et en électricité après une année de chauffe complète, soit début 2020.

La troisième phase de ces travaux a démarré le 17 avril dernier pour la réalisation de la chaufferie bois, dont la livraison est prévue pour octobre 2019, qui desservira le groupe scolaire, la salle polyvalente et le futur restaurant scolaire, dont la livraison est prévue pour les vacances de la Toussaint 2019.

Le Permis de construire de cette phase de travaux a été déposé, et validé.

La chaufferie sera implantée à côté du gymnase. Elle a reçu l'aval de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) que nous avons rencontré. Le bardage horizontal aura le même aspect et la même couleur que celui du gymnase.

Les subventions qui nous ont été accordées pour cette 3^{ème} phase de travaux atteignent quasiment 70% des travaux, qui se montent à 400 000 € HT.

Pour cette réalisation, nous avons constitué 5 dossiers de demande de subventions :

- un dossier dans le cadre du F.S.I.L (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) pour l'ensemble des 3 phases de travaux ;
- un dossier F.E.D.E.R. (fonds Européens) pour les travaux des phases 1 et 2 essentiellement, en complément du F.S.I.L ;
- 2 dossiers auprès de la Région pour la phase 3 : le premier pour le bâtiment chaufferie avec ses équipements, et le deuxième pour le réseau de chaleur qui va alimenter les 3 bâtiments ;
- et un 5^{ème} dossier qui est en cours d'élaboration auprès de l'ADEME pour ce qui concerne le réseau de chaleur, en complément de celui de la Région.

En sus de la démarche de transition énergétique que cela implique (avec diminution de CO2), il y a également le fait de faire travailler des entreprises locales (en particulier pour l'approvisionnement de bois déchiqueté), et l'économie que nous ferons en terme de consommation (environ – 7% par rapport au prix du gaz 2018, qui augmentera très certainement dans les prochaines années).

La chaufferie bois assurera environ 91% des besoins en terme de chauffage des bâtiments, et l'appoint et le secours seront assurés par les chaufferies propres à chacun des bâtiments. Lorsque celles-ci seront en fin de vie, il sera possible d'installer dans le bâtiment de la chaufferie bois une chaudière gaz pour assurer ces fonctions.

CE PROJET EST RÉALISÉ EN 2 TRANCHES :

- Une première tranche dite « communale », décrite ci-dessus, qui ne concerne que les bâtiments communaux, et est donc un réseau dit « technique », en auto-consommation ;
- Et une deuxième tranche, qui concernera les bâtiments qui ne sont pas communaux : gymnase, maison de retraite et collège, et qui sera menée par le SDEHG (auquel la commune a transféré la compétence « réseaux de chaleur et de froid »), dont le réseau est dit « juridique » du fait qu'il y aura revente de chaleur. Un transfert de la première tranche au SDEHG devra être mise en œuvre, de telle manière que celui-ci puisse assumer l'ensemble de l'opération.

La prise en compte de cette deuxième tranche ne pourra être validée qu'une fois que le SDEHG aura reçu l'accord de principe de chacun des Maîtres d'Ouvrage concernés. Or, à ce jour, il manque l'accord de la maison de retraite, du fait du rachat récent du groupe OMEGA par le groupe KORIAN.



En Bref

Ce projet s'inscrit dans la démarche de transition énergétique qui est mise en œuvre sur la commune, et qui se traduit par plusieurs réalisations, que nous avons d'ailleurs exposées lors de la soirée-débat du 21 février dernier, dans le cadre de la semaine « Agir pour le climat » qui a eu lieu du samedi 16 au jeudi 21 février, et qui a permis en particulier de sensibiliser environ 150 élèves du Collège et de l'Ecole au réchauffement climatique :

- La station d'épuration, qui comporte un système de séchage des boues très performant et des panneaux photovoltaïques en toiture qui rapportent environ 8 000 € / an à la commune ;
- La ferme photovoltaïque, mise en œuvre par la Société Akuocoop, qui est en cours de réalisation, avec une puissance prévue de 10.5 MWc : www.akuocoop.com/fr/projets/fiche/lherm
- L'éclairage public qui fait l'objet de nombreux travaux, permettant des économies substantielles de consommation électrique ;
- Les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire et du centre de loisirs, qui doivent permettre de diminuer par 2 les consommations de ces bâtiments grâce à tous les travaux qui y ont été réalisés, et avec la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur la toiture du groupe scolaire ;
- La réalisation de la chaufferie bois avec ses réseaux de chaleur, tels que décrits ci-dessus ;

- La mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur la toiture du restaurant scolaire.

Tous ces projets ont été exposés sur des grilles devant la salle du Conseil Municipal pendant plusieurs semaines.

D'autre part, à la suite des audits énergétiques qui ont été réalisés sur les bâtiments communaux autour de la mairie en juillet 2017, nous allons faire établir par l'Association des Communes Forestières (qui est missionnée par la Région pour accompagner les communes dans cette démarche) une note d'opportunité, qui nous permettra de voir quelles sont les meilleures solutions en terme de rénovation énergétique et de chauffage (pompes à chaleur, géothermie, bois-énergie) pour ces bâtiments.

Ces dossiers sont toujours suivis par la commission « Économies et Transition Énergétique » qui est ouverte à tous les citoyens de la commune. Les comptes-rendus de cette commission sont toujours consultables sur le site de la Mairie dans : La Vie Municipale / Délibérations et publications diverses / Rapports des commissions et publications diverses.

Joël BRUSTON



En Bref

UN NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La mairie de Lherm se doit d'être exemplaire et de montrer la voie. Aussi, elle poursuit ses efforts en faveur de la transition énergétique en limitant son empreinte environnementale. La décarbonation des mobilités est une priorité. L'acquisition de ce véhicule utilitaire Renault Kangoo ZE a été facilitée par l'octroi de plusieurs aides : subvention du Département (4 000 €), bonus écologique (6 000 €), aide du programme Advenir qui participe au financement des bornes de recharge, une reprise avantageuse de 2 000 € de notre ancien véhicule de plus de 300 000 km.

Désormais, la mairie maîtrise le budget carburant de ce véhicule : environ 265 € par an pour 12 500 km annuel, sur la base du tarif actuel du kWh.

Il s'agit du second véhicule électrique du parc de véhicules de la mairie.

Frédéric Pasian



LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES LOTISSEMENTS CHEMIN D'AURIGNAC ET IMPASSE ST-BARTHÉLÉMY A ÉTÉ RÉNOVÉ

Les appareils vétustes de type « bulle » qui éclairaient essentiellement le ciel et consommant chacun 100 W ont été remplacés par des appareils LED consommant seulement 20 W et éclairant exclusivement la chaussée.

La mise en place d'appareils LED de dernière génération associée à la programmation d'une extinction en nuit profonde va permettre à la commune de réaliser 90% d'économie d'énergie par rapport à l'ancienne installation d'éclairage.

Par ailleurs, l'atteinte d'une performance énergétique A+ au regard du schéma énergétique mis en place par l'Ademe (consommation annuelle inférieure à 0,7 kWh par m² de chaussée, pose de matériel d'éclairage public éligible au dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie, installation de systèmes de variation de

l'éclairage afin de pouvoir réduire la puissance lumineuse d'au moins 50%, etc.) nous permet d'obtenir des subventions qui ajoutées aux économies générées couvrent les coûts d'installation de ces appareils. Ainsi, ces rénovations sont-elles indolores pour le budget communal.

Il ne se passe pas un jour sans que nous soit rappelé à quel point il est désormais urgent d'économiser l'énergie pour limiter le réchauffement climatique. Les élus de la commune sont mobilisés pour poursuivre cet effort indispensable.

Frédéric Pasian



ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE BOURG

Innover aujourd'hui pour répondre aux besoins de demain et préparer l'avenir

Nul n'est besoin d'insister sur l'impérieuse nécessité d'opérer sans délai la transition énergétique.

Alors que beaucoup font dans le « green washing » ou répètent à longueur de journée « We make our planet great again », nous sommes plusieurs élus convaincus qu'il nous faut réduire drastiquement notre consommation d'énergie et nous agissons dans ce sens. Les énergies fossiles responsables d'un réchauffement climatique d'ores et déjà enclenché et irréversible vont causer d'importants désordres à l'échelle du monde, et déjà certaines régions vulnérables ont basculé dans la guerre ou le terrorisme du fait de conditions de vie devenues très difficiles (Sahel). Si nous arrêtons d'émettre des gaz à effet de serre demain, le climat continuerait de se réchauffer pendant plus de 50 ans.

À Lherm, nous sommes convaincus que les investissements qui permettent de contenir le réchauffement climatique autour de +2°C sont prioritaires et nous nous inscrivons dans le projet qui consiste à faire de l'Occitanie la 1^{ère} région à énergie positive d'Europe.

Pour y parvenir, plusieurs projets ambitieux ont été initiés ou déjà réalisés. La réduction de la consommation électrique de notre réseau d'éclairage public fait partie des mesures que l'on peut mettre en œuvre très rapidement en déployant massivement les appareils d'éclairage à LED mais aussi en continuant la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public en nuit profonde, hors des routes départementales où le trafic est plus important. Réduire l'éclairage public c'est aussi diminuer la pollution lumineuse et ainsi favoriser la biodiversité (hérisson, rapaces nocturnes, chauve-souris, insectes...).

Pour rénover notre réseau d'éclairage public, nous avons décidé de respecter systématiquement les exigences ci-après :

- poser des luminaires à LEDS de dernière génération, avec une garantie minimale de 10 ans,
- réaliser au minimum 50% d'économies d'énergie,
- orienter la lumière vers le sol plutôt que d'éclairer le ciel,
- poser exclusivement du matériel éligible au dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE),
- assurer une performance énergétique des nouvelles installations d'éclairage public correspondant à la classe A+, au regard du schéma énergétique de l'Ademe (soit une consommation annuelle inférieure à 0,7 kWh par m² de chaussée),
- installer systématiquement un système de variation de l'éclairage afin de pouvoir réduire la puissance lumineuse d'au moins 50% au cœur de la nuit ou pratiquer l'extinction en milieu de nuit,
- poser du matériel français ou fabriqué sur le territoire français.



La rénovation du réseau du centre bourg a permis de remplacer des appareils vétustes produisant une lumière orangée peu efficace par des appareils modernes à LED dont la puissance est réduite de plus de la moitié et produisant une lumière plus proche de celle de la lumière du jour. Par ailleurs, tous les appareils posés sont dotés d'un module de communication Owlet IoT qui permet via une application web de communiquer avec chaque lampe pour en ajuster la puissance, programmer ses plages horaires de fonctionnement ou effectuer un diagnostic.

Ainsi la puissance consommée va passer de 19,5 kW à 5,5 kW. Cette baisse de puissance associée à la modulation de puissance et l'extinction hors des routes départementales va nous permettre de réaliser près de 85% d'économie d'énergie. La baisse des abonnements souscrits auprès de notre fournisseur est également une importante source d'économies.

Sans tenir compte de l'extinction ou de la modulation de puissance, la facture d'électricité du centre bourg va passer de 12 500 €/an à 2 500 €/an. Ainsi l'économie générée (10 000 €/an) permet de compenser largement le remboursement du matériel installé (annuité de 4 000 € pendant 12 ans). Dans le cadre de ces opérations de rénovation nous bénéficions de 80% de subventions.

Au cours des précédentes décennies, nous avons cru que nos ressources étaient infinies et que la consommation d'énergie allait augmenter sans cesse. Désormais, nous devons revenir en arrière car l'ère de l'abondance est terminée. La transition énergétique, c'est aussi éclairer raisonnablement et juste ce qu'il faut.



RAGNI-STYLE
150W, Sodium Haute-Pression
Energie consommée : 615 kWh / an
soit 3840 km parcouru avec un véhicule
Électrique de type Renault Zoé
Coût consommation : 67,5 € / an



Schröder Comatelec Stylage
26W, 16 LEDs 3000°K
Energie consommée : 106 kWh / an
Possibilité de moduler la puissance
Coût consommation maximum : 11,7 € / an



THORN CIVIC ou PHILIPS SGS-201
100W, Sodium Haute-Pression
Energie consommée : 410 kWh / an
Coût consommation : 45 € / an



Schröder Comatelec Ampéra
36W ou 51W, 42 ou 39 LED 3000°K
Energie consommée : 209 kWh / an
Possibilité de moduler la puissance
Coût consommation maximum : 22 € / an

D'ici fin 2020, la poursuite de la rénovation du réseau d'éclairage public sera poursuivie et étendue à la totalité de la commune. Partout, les puissances seront abaissées et l'extinction en milieu de nuit généralisée.

Frédéric Pasian

En Bref

PANNEAU D'INFORMATION

Communiquer de façon dynamique vers tous les habitants

Pour mieux communiquer sur les actualités de la commune, les travaux à venir, promouvoir les événements organisés par vos associations du village et lutter contre l'affichage sauvage très disgracieux, un panneau d'information électronique a été installé dans le centre du village.

Ce panneau d'affichage double écran, couleur, utilise la technologie LED et est pilotable à distance, depuis les bureaux de la mairie.



Face aux propositions de grands groupes de communication, basés en région parisienne, spécialisés dans les produits pour collectivités locales, et aux méthodes commerciales très agressives et harcelantes, nous avons fait le choix de privilégier LEDONEO, entreprise locale et dynamique basée à Castelnau-d'Aud qui propose des panneaux électroniques très performants et compétitifs, capables d'afficher, en plus du texte, des images en couleur. Toutes les offres concurrentes ne proposaient, pour le même prix, qu'un panneau monochrome permettant d'afficher du texte seulement.

Les associations de la commune peuvent désormais communiquer les messages à diffuser auprès de l'accueil de la mairie. Les messages doivent néanmoins respecter quelques règles en terme de format, de contenu et de durée d'affichage. Le panneau est en veille de 23h00 à 6h00, et aucun message ne peut être diffusé pendant ce créneau horaire.

Frédéric Pasion



LA CARACTÉRISATION DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES

La caractérisation, qu'est-ce que c'est ?

La caractérisation des déchets consiste à établir une classification fine des déchets, selon leur nature et leur taille.

Notre poubelle est constituée de produits d'origine diverses, elle ne peut qu'être envoyée directement à l'enfouissement.

Or, dans le contexte économique et écologique actuel, il est nécessaire de rechercher une meilleure valorisation de la matière ou énergétique de ce flux de déchets.

Pour organiser cette valorisation, il est nécessaire d'évaluer le plus finement possible le contenu de nos poubelles. Les résultats obtenus deviendront alors des éléments-clés des prises de décisions pour orienter la politique de gestion des déchets sur un territoire donné : campagnes de prévention, optimisation des tournées de collecte, équipements de stockage et de traitement.

L'ADEME a procédé à plusieurs campagnes nationales de caractérisation et la Communauté de Communes Cœur de Garonne a entrepris celle de notre territoire en 2017.



La méthode

Cette campagne est la première étape du projet TZDZG ou Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Elle a pour but de :

- Dresser un état des lieux de la composition des déchets ménagers et assimilés produits sur notre territoire,
- Comparer les résultats aux données nationales, départementales et locales,
- Définir les potentiels de valorisation ou d'évitement,
- Orienter et hiérarchiser les actions de prévention.

Elle s'est faite sur les déchets produits par les communes. Huit échantillons en collecte porte-à-porte et deux en PAV (point d'apport volontaire) ont été sélectionnés pour satisfaire les exigences de représentativité.

Les déchets ont été triés, séchés puis criblés et classés en treize catégories :

- | | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| • déchets putrescibles, | • textiles sanitaires, |
| • papiers, | • plastiques, |
| • cartons, | • combustibles non classés, |
| • composites, | • déchets dangereux, |
| • textiles, | • éléments fins, inférieurs à 20 mm. |

Chaque échantillon a été trié le même jour ou le jour suivant afin de limiter le temps de stockage et donc leur évolution.

Les conditions de ce travail ont été difficiles ; déchets humides qui pèsent, déchets amalgamés, présence de seringues dans certains échantillons, fortes odeurs due à la présence de cadavres, carcasse ou déjections d'animaux...



Les résultats

L'analyse fait ressortir un ratio global de 294 kg par habitant et par an. Il était de 231 kg/habitant/an en 2016.

En comparaison avec d'autres territoires, ce ratio est plutôt bas :

- **Toulouse Métropole** : 287 kg/h/an
- **Territoire rural se rapprochant de la CCCG plutôt rural** : 300 kg/h/an
- **Caractérisation nationale** : 391 kg/h/an.

On constate une présence encore trop importante de « recyclables » secs : papiers 10%, putrescibles 19%, carton 7%, verre 4% dans les OMR produites (Ordures Ménagères Résiduelles).

Après examen plus détaillé, on constate que :

- les produits alimentaires non consommés représentent 7% des OMR,
- les produits alimentaires encore sous emballages, 3%,
- les plastiques représentent 15% du gisement, dont 10 % de films, sacs et autres emballages plastiques non acceptés aujourd'hui sur nos centres de tri,
- le verre représente 4% des OMR, essentiellement des bouteilles et pots qui pourraient être recyclés.

À retenir

Les filières de tri existantes devront être renforcées mais en attendant il faut garder à l'esprit que la réduction des déchets et le dépend de tous.

« **Le déchet le moins polluant et le moins cher à traiter est celui que l'on ne produit pas** » telle doit être notre devise à tous, producteur de déchets et gestionnaire.

S'informer sur les consignes de tri, les localisations des points de collecte (Si les taux de tri ont légèrement augmenté, passant de 57,97 kg/hab/an à 60,23 kg/hab/an, les refus de tri restent élevés autour de 17%), utiliser les services de la déchèterie, des bornes textiles et se souvenir de filières peu connues, notamment l'équarrissage des cadavres d'animaux, allonger la durée de vie des produits, préférer les produits réutilisables, réparer autant que possible, réduire les impressions et refuser les suremballages... Autant de gestes à la portée de tous qui doivent encourager :

Le Grenelle de l'environnement a fixé une baisse de la quantité d'ordures ménagères produits de 5 kg par an et par habitant pour la période 2009-2013. Cet objectif a été atteint.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe l'objectif de réduire de 10% les déchets ménagers d'ici 2020.

Brigitte BOYÉ

LA TARIFICATION INCITATIVE

Un outil pour inciter à diminuer nos déchets la tarification incitative

UNE TARIFICATION INCITATIVE A QUOI ?

Elle n'est pas une fin en soi. Elle permet à la collectivité d'atteindre des objectifs précis.

La tarification incitative permet l'application du principe pollueur-payeur aux usagers du service des OM. La quantité des déchets produits par l'usager et la fréquence de la collecte des bacs influencent la facturation. L'usager est alors incité financièrement à des comportements vertueux.

Nous serons donc impliqués, responsabilisés pour ne jeter que le non valorisable et diminuer de manière significative le tonnage d'OM.

Dans la majorité des cas, les collectivités qui ont mis en place cette tarification ont constaté, dès la mise en place de la TI, une évolution des habitudes : baisse des OM, amélioration des collectes sélectives, et quelquefois baisse du tonnage global.

PRINCIPE

Le prix à payer est fonction du service rendu. C'est le bac de ramassage qui va servir de compteur : plus il va être grand et/ou vidé souvent, plus nous paierons.

La facturation comprend une part abonnement au service : elle est obligatoire et due pour chaque bac et une part consommation qui intègre un nombre de levées incluses. Un coût unitaire de la levée est ensuite appliquée pour les levées supplémentaires.

Pour la collectivité, les efforts ainsi consentis rendent possible la diminution des fréquences de ramassage, l'optimisation des tournées et une meilleure maîtrise des coûts de gestion des OM.

La CCCG a lancé une étude de faisabilité sur ce sujet en 2018. Plusieurs scénarios ont été envisagés afin de comparer les coûts d'investissement et les performances attendues.

Si la décision d'appliquer une TI est prise, la mise en place, longue et complexe se fera en 5 phases :

- **Année N** : optimisation des tournées avec paramétrage du logiciel.
- **Année N+1** : étude de terrain, construction de fichiers et communication.
- **Année N+2** : mise en œuvre des outils permettant à l'usager d'agir : bacs et containers, communication. Equipement des véhicules de collecte de système d'identification.
- **Année N+3** : phase de test ou période à blanc. Test du matériel pour la collectivité, adaptation au service et suivi des résultats.
- **Année N+4** : passage en tarification incitative, suivi des résultats et validation de l'opération.

Actuellement, la CCCG optimise son organisation autour de la collecte en porte-à-porte : harmonisation du service (certains secteurs sont collectés 2X/semaine) et par la mise en place de points d'apport volontaire supplémentaires.

Les réflexions sont menées en parallèle de façon à ce que le choix soit pris en 2020.

Brigitte BOYÉ

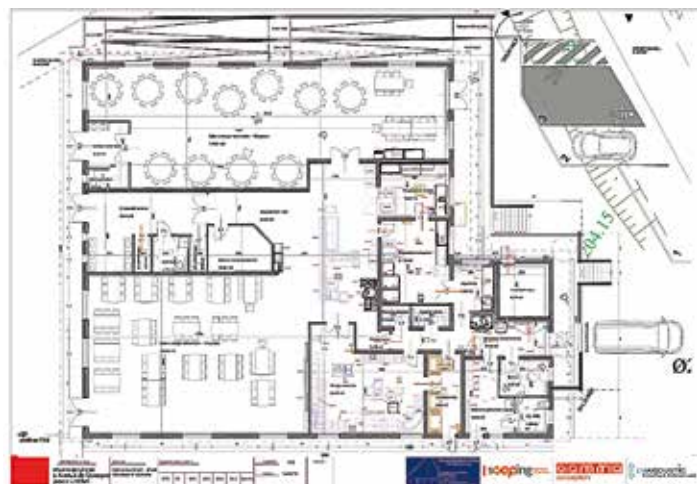
En Bref

RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux ont démarré depuis mi-janvier 2019

Le chantier du restaurant scolaire est en cours, et les travaux respectent le planning prévu, avec même un peu d'avance pour l'instant (à mi-mai).

La livraison est toujours prévue pour octobre prochain, afin qu'il soit en service à la rentrée après les vacances de la Toussaint 2019.



Ce restaurant est prévu pour 400 rationnaires, avec 2 services pour le primaire, et 1 service pour la maternelle.

Ce sera, pour le personnel de la cuisine, une amélioration notable en termes d'équipements (lave-vaisselle complet avec séchage tout neuf, friteuse adaptée, réutilisation des fours existants, table de tri pour le self, etc.).

Le principe prévu est une liaison « froide » : pas de composition de plats chauds qui sont livrés préparés.

Il sera possible par la suite de réaliser une extension pour pouvoir mettre en œuvre une cuisine complète, moyennant un certain nombre d'aménagements.

Les élèves se rendront au restaurant depuis l'école élémentaire. Une galerie de liaison est prévue pour permettre de s'y rendre à l'abri de la pluie. Un espace vert en partie haute permettra d'agrandir la cour de l'école.

Le chauffage de ce restaurant est assuré pour 91% des besoins par la chaufferie bois qui est en cours de réalisation (cf article sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux). L'appoint (en cas de froid important) et le secours complet sont assurés par une pompe à chaleur air-air réversible : cet équipement permet également d'assurer la climatisation des locaux en cas de grosse chaleur.

Les baies vitrées sont protégées par des volets roulants électriques orientables, qui permettront ainsi un réglage vis-à-vis de la protection du soleil (en particulier lorsqu'il est « rasant »).

Des panneaux photovoltaïques en toiture d'une puissance de 9 KWc (comme sur la toiture-terrasse du groupe scolaire) permettront de faire des économies de consommation électrique et le surplus sera revendu à EDF.

Le montant des travaux est de 1 300 000 € HT et la Commune a obtenu des subventions de l'Etat et du Département dans le cadre du D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et du Contrat de Territoire pour 750 000 €.

Joël BRUSTON

Photo du chantier prise le 15 mai 2019



Enfance

CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, pour fêter l'arrivée du printemps, les élèves de l'école maternelle ont célébré Carnaval avec un peu de retard mais beaucoup de soleil !

Jeudi 28 mars après-midi, les enfants ont revêtu le costume de leur choix et se sont réunis à partir 15h00 dans la cour de l'école.

Dans un premier temps, ils ont assisté et participé à un spectacle musical financé par la coopérative scolaire de l'école intitulé « Le bal électrospatial » de Brunovni.

Ensuite, une « bataille de confettis » a eu lieu dans la joie et la bonne humeur suivie d'un bon goûter fourni par les parents.

Le soleil étant de la partie, les élèves ont pu s'amuser, danser une bonne partie de l'après-midi.

Toute l'équipe pédagogique remercie les services techniques, le personnel chargé du ménage car cette fête leur occasionne du travail en plus.



CMJ

Le nouveau conseil municipal des jeunes de Lherm souhaite travailler sur de nombreux projets et continuer à s'investir dans des actions caritatives.



Les élections du nouveau conseil municipal des jeunes de Lherm se sont déroulées le Samedi 16 Février 2019. Nous sommes 19 élus très motivés. Nous avons décidé de commencer notre mandat d'un an par des actions caritatives.

Le samedi 16 Mars 2019 nous avons organisé une vente de crêpes à Auchan Lherm au bénéfice d'« Hôpital Sourire » pour un montant de 200 € qui sera utilisé pour acheter des jouets en bois à l'hôpital des enfants à Muret. Lors du Carnaval du village, le samedi 23 Mars dernier, nous avons vendu des sacs de confettis et récolté 230 € qui ont permis d'acheter des denrées pour les « Restos du Cœur » de Rieumes.

Le samedi 5 Avril, en présence des conseillers municipaux en charge du conseil municipal des jeunes et des parents, nous avons remis les denrées achetées aux représentants des « Restos du Cœurs » de Rieumes ainsi que la somme récoltée à « Hôpital Sourire ». Ces deux associations nous ont présentés leurs actions et nous ont félicités chaleureusement pour notre engagement dans la vie associative.

Nous travaillons actuellement sur deux projets. Nous souhaitons mettre en place au cœur du village une boîte à livres et des Hôtels à insectes.

Nous avons pour la rentrée de nombreux projets. Nous aimerions faire installer des containers pour récolter les bouchons, piles, cartouches d'encre, organiser des rencontres intergénérationnelles, trouver un lieu pour partager des moments conviviaux avec les jeunes Lhermois et proposer des animations et goûters.

Nous serons également présents lors des événements futurs tels que la journée « Nettoyage de la nature », au forum des Associations, à l'accueil des nouveaux Lhermois, aux commémorations et au Marché de Noël.

Nous remercions tous les participants qui participent à nos actions.

Conseil Municipal des Jeunes de Lherm

Vie associative et sportive

MJC

MJC Lherm horizon culturel

Parce que la musique fait du bien !

Jouer d'un instrument, découvrir de nouveaux artistes, vibrer en écoutant de la musique ou en pratiquant le chant cela est possible au sein de la MJC de Lherm.

L'objectif est d'amener une ouverture culturelle et d'utiliser la musique, le chant comme moyen pour développer l'expression personnelle et la créativité.

Cette saison encore a permis à de nombreux pratiquants de découvrir, s'initier et se perfectionner dans plusieurs disciplines :

Piano et solfège avec Hélène MENDEZ, Guitare avec Charles ROMAN, Violon avec Charles ROMAN, Batterie Marie-Yaëlle PENNARUN, Chant avec Hélène MENDEZ, Chorale Gospel avec Marie-Laure CONNILLIERE

Par ailleurs dans le cadre des ALAE et de l'ALSH des actions d'initiation sont aussi mises en place sous forme d'éveil musical, d'atelier de percussions et de chant.

Il est à noter que cette année encore, le Trophée Sonor (concours de batterie présider par le professeur de l'école de Genève) qui a eu lieu le 30 mars à Eaunes a attribué à :

- Terrence COPOL-BORDELAIS, Maxime LESSERTOIS et Maël LESCAUT en débutant 2 le Trophée,
- Lucas POISSON en initiation 1 un prix plaquette
- Axel DORGET la médaille d'or en niveau préparatoire 1.

Nous les félicitons pour leur prestation.

En plus des pièces de théâtre, d'une audition de musique, d'un spectacle ALAE et d'un gala de danse, le premier semestre 2019 a été ponctué par 4 temps forts :

- Le carnaval organisé en partenariat avec les Lherminots qui avait pour thème la Mythologie. Déesse, Dieu grec... ont déambulé au son de la batuccada « Les Petites Souris ».



- La 5^{ème} édition de sport en famille a eu lieu le 13 avril. Elle a réunie plusieurs familles réparties en 9 équipes qui ont pu s'essayer à différentes disciplines dans un esprit de partage, rencontre et bonne humeur.



- Le 24 mai une balade contée menée par Jean Yves PAGES et une soirée à la découverte des étoiles avec le balcon des étoiles à été organisée.
- « Rock'and plaid » : sur l'esplanade de Binaced, accompagné de leur plaid, le public a pu assister à deux concerts avec LIBERTALIA et VOODOO CHILD. Nous tenons encore une fois à remercier tous les musiciens, techniciens ainsi que les bénévoles pour leurs aides précieuses.



Été 2019

3/11ANS :

Ouverture de l'accueil de loisirs du 8 juillet au 2 août et du 26 août au 30 août.

Cet été les enfants ont voyagé aux travers des contes et des légendes.

En parallèle des ateliers sur l'accueil de loisirs, des sorties, des grands jeux, repas partagé avec les parents, des nuits sous tentes... viendront ponctuer le programme ainsi que 5 séjours.

ADOS 11/17ANS :

Ouverture du 8 juillet au 2 août et du 26 août au 30 août.

- Chantier du 8/07 au 19/07 (réalisation d'un court métrage)
- Séjour multisports du 22/07 au 26/07
- Un accueil, des activités et des sorties ont été au programme de l'été.
- Les inscriptions pour la saison 2019/2020 seront possibles à partir du 9/07/2019.

L'équipe de la MJC vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre.

Informations

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les activités de la MJC sur www.mjclherm.fr ou passer à la MJC le mardi et jeudi de 15h30 à 18h30 ; le mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30 ; et le vendredi de 15h30 à 18h (05/61/56/02/32).

Vie associative et sportive

LHERMINOTS

Les Lherminots est l'association de parents d'élèves qui se mobilise toute l'année pour vos enfants.

Depuis des années, nous participons à la vie de l'école grâce aux délégués de parents d'élèves. Nous participons aux conseils d'école ainsi qu'à diverses réunions municipales ou extra scolaires.



Afin de renforcer le lien social autour des enfants et dans le même temps d'aider les enseignants dans leurs projets, notre objectif est de proposer des animations et des actions diverses dont les bénéfices sont reversés intégralement aux coopératives scolaires.

Nous organisons des animations tout au long de l'année (kermesses de l'école élémentaire, Halloween) ; nous participons au Carnaval, à la kermesse de la maternelle ainsi qu'au Marché de Noël.

Aujourd'hui notre association a besoin de vous pour continuer à fonctionner et à se dynamiser.



En effet, cette année nombreux sont les bénévoles qui vont devoir nous quitter en raison de l'entrée au collège de leurs enfants.

De ce fait, afin de pouvoir continuer à fonctionner, nous faisons appel à votre volontariat afin que notre association puisse exister ! Ceci est important pour nos enfants et pour l'école. Pour rappel notre assemblée générale a lieu le dernier weekend de septembre. Venez nous rejoindre !

Contacts

@ leslherminots@yahoo.com
f Les Lherminots



GROUPE VOCAL LHERMOIS

Le Groupe Vocal Lhermois, sous la direction de Mme Huguette PONSADA, a été créé en 1993 et comprend une vingtaine de choristes dont le répertoire à 4 voix et à cappella est très éclectique.

Les répétitions ont lieu une fois par semaine dans une ambiance de totale amitié.

C'est en osmose complète avec le chef de chœur, qui alliant l'humour au sérieux de l'étude, sait faire passer, par sa grande expérience, la difficulté des langues étrangères et les mesures les plus ardues des grands compositeurs, tel que Mozart, Beethoven, Haendel, etc.

En effet, le Groupe Vocal Lhermois est très connu pour savoir offrir bénévolement, quelles qu'en soient les distances, son aide pour améliorer le sort des plus démunis dans la vie.



Nous avons participé cette année à plusieurs concert, Grisolles, Montesquieu-Volvestre, Labarthe sur Lèze, la Chêneraie (maison de retraite du Lherm), la messe de St André à l'église du Lherm, etc.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre, il n'est pas nécessaire de connaître la musique. Les répétitions ont lieu à l'église de Lherm.

Contacts

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre secrétaire au :

☎ 06 07 06 32 98

ou par mail :

@ isadim31@gmail.com

Vie associative et sportive

GUIDON LHERMOIS

Comme chaque année, nous démarrons la saison avec l'organisation de notre point café le 1^{er} dimanche de janvier. La température n'excédant pas les 5 degrés, cela n'a empêché 150 cyclos venus nous rendre visite.

Nous avons participé à la route givrée à Plaisance du Touch où 10 cyclos du club étaient présents.

S'ensuivent les randonnées de Blagnac, Bruguières, Léguevin, Mondonville, Brax, Cugnax, La Salvétat, Frouzins, Roquettes, sur toutes ces randonnées le guidon lhermois était présent.

Notre 1^{ère} sortie longue a eu lieu le 14 avril, une autre a été effectuée le samedi 20 avril, 150 kms. Le dimanche 28/4, nous avons été reconnaître le parcours de notre randonnée du mois de mai où nous attendons 400 cyclos. En semaine 2 sorties sont programmées dans notre calendrier, le mardi et le jeudi. Concernant notre école de vélo, elle prend de l'ampleur, c'est maintenant 10 enfants qui participent aux cours sous l'œil attentif des instructeurs bénévoles. Les jours n'ont pas changé, tous les mercredi après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

Il faut savoir que nous avons un adhérent du club qui va participer au Paris Nice cyclo sur une semaine.

Dès le mois d'avril, certains cyclos ont participé à des cyclosporives, la Castraise, l'Ariégeoise, la Pyrénéenne, la Jalabert.

En juin, une sortie est prévue dans la montagne noire sur une journée. En septembre, un séjour vélo de plusieurs jours dans le Verdon.



L'année n'est pas terminée, nous roulons jusqu'en décembre.

Et voici une belle citation de PAUL ELUARD : « *il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et rien d'autre* », alors le guidon lhermois ajoute pour nous passionné de vélo, pédalez, pédalez et la vie est belle !

Contact

M.THEVENET Patrice
☎ 06 87 56 96 73



Vie associative et sportive

ALAC

Origine de la sonnerie aux morts

Les études sur ce sujet, menées par des historiens militaires américains, montrent qu'elle a été composée, en Virginie (USA) par le Général de Brigade Daniel Butterfield, commandant de Brigade du 5^{ème} Corps de l'Armée du Potomac. Il écrivit des notes de musique au crayon sur une enveloppe.

Le soir même, il convoqua l'un des clairons de la brigade, le soldat Olivier WILLCOX NORTON et lui demanda de jouer les notes écrites qu'il aménagea au fur et à mesure changé quelques-unes, allongeant certaines, raccourcissant d'autres mais en conservant la mélodie initiale.

Lorsqu'il a été satisfait du résultat final, il demanda au soldat d'abord de transcrire sur une portée les notes telles qu'il venait de les modifier puis ensuite ils sont allés ensemble sur la place d'appel du camp à la nuit était tombante. Il demanda alors au musicien de jouer la sonnerie au bugle.

L'origine de la sonnerie « Aux Morts » remonte au 17^{ème} siècle et est née avec les troupes britanniques en campagne militaire en Hollande qui la découvrirent dans une vieille coutume hollandaise appelée « TAPTOE ».

Le Taptoe était utilisé pour signaler la fin de la journée, donc la fermeture des robinets des barils de bières (*Tap = robinet*).

Les Britanniques s'en inspirèrent et créèrent plusieurs sonneries pour signaler la fin de la journée mais aussi pour signaler aux sentinelles dispersées autour du camp que l'officier de permanence commençait sa tournée d'inspection des postes de garde. Une première sonnerie appelée « The Rouse » était jouée au bugle (et non au clairon) pour avertir du départ du camp de l'officier. Une seconde et dernière sonnerie, appelée « Last Post », avertissait du retour au camp de l'officier

et signalait aux sentinelles qu'elles étaient dès lors en faction et qu'elles devaient redoubler de vigilance. Par extension, on adopta cette dernière sonnerie lors des funérailles et cérémonies militaires. Cette sonnerie symbolisait non seulement un dernier adieu mais aussi que la vie du soldat était terminée et que, dès lors, il pouvait reposer en paix.

L'usage s'est établi, au cours des cérémonies d'hommage aux morts de la Grande Guerre, d'observer une minute de recueillement devant les monuments aux morts et devant le tombeau du Soldat inconnu. En 1931, le général GOURAND, alors gouverneur militaire des Invalides, proposa au commandant DUPORT, chef de la Elle fut exécutée pour la première fois le 14 juillet 1931 sous l'Arc de Triomphe, en présence de M. MAGINOT.

Ainsi fut rédigée, le 11 août 1932 à PARIS, la circulaire des cérémonies d'hommage aux morts de la guerre, qui complète la minute de silence par une sonnerie nouvelle dite « aux morts ».



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 à Lherm

Malgré le mauvais temps annoncé, c'est une température clémente qui a accueilli les nombreux participants, Conseillers municipaux et Anciens combattants, à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 Mai 1945 placée sous la présidence de Madame Brigitte BOYÉ, Maire adjointe de Lherm, assistée du président de l'ALAC Christian LANGER et en présence de Madame Cynthia FONS, Directrice de l'École élémentaire de Lherm.

En ouverture de la cérémonie, M. LANGER rappelle que cette victoire contre le totalitarisme nazi doit faire de nous les dignes héritiers des héros de cette guerre. Elle nous invite à faire taire les divisions entre français et à combattre jusqu'à la victoire les forces de division, le communautarisme et le terrorisme.

Après la lecture des textes par les anciens combattants et du message présidentiel par Madame BOYÉ, les jeunes présents ont porté leur bouquet au pied du Monument aux Morts puis la gerbe du Maire, du Conseil Municipal et des Anciens combattants a été déposée. La Marseillaise, chantée par tous les participants, a clôturé cette cérémonie.

Madame BOYÉ a pris la parole pour évoquer les dates marquantes que nous ne devons pas oublier même si nous ne sommes pas présents au Monument aux Morts :

- **le 28 avril**, Journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation ;
- **le 10 mai**, Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ;
- **le 12 mai**, la fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme
- **le 13 juin**, hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Indochine

Pour terminer cette cérémonie, elle remercie tous les participants et les invite au pot de l'amitié dans la salle du Conseil municipal.



Contact

M. LANGER Christian
☎ 06 07 09 90 12

Vie associative et sportive

COMPAGNIE AINSI DANSE



Venez partager la passion de la danse à travers différents styles de danse !
Enfant à partir de 8 ans / 3 groupes de niveau / Cotisation annuelle : 80€

CHEVEUX D'ARGENT

Pour bien commencer l'année 2019 avec nos amis de Muret, nous sommes allés visiter le festival des lanternes à Gaillac. Spectacle féérique où sur plus de trois hectares se côtoient des sculptures lumineuses monumentales, une thématique chinoise, avec pandas, temples, et scènes de vie sur le thème de la route de la soie et de la dynastie Tang, ainsi que sur Gaillac et son vignoble. Le temps clément nous a permis de profiter au maximum de cette soirée.



Le 23 mai, nous aurons le plaisir d'aller à Garrigues, passer la journée dans un cabaret à la ferme « Les folies fermières ». Après notre traditionnel repas dansant du 16 juin, c'est la Toscane qui nous accueillera pour aller à la découverte de cette belle région.



Les repas dansants et les voyages sont ouverts à tous, donc si vous avez envie de passer un moment de détente, venez vous joindre à nous.

Contacts

SCHMITT André :
☎ 05 67 33 27 99

JOSSE Robert :
☎ 05 61 56 11 03

Vie associative et sportive

EURO LHERM JUMELAGE

Un 1^{er} semestre 2019 bien rempli !

Nous avons terminé 2018 avec le Téléthon et sa traditionnelle soirée paëlla. Cette fois, l'association Ainsi Danse nous a rejoints et a ouvert la soirée avec deux représentations très réussies. La soirée s'est poursuivie avec un karaoké mémorable, une ambiance très chaleureuse et des participants qui ont donné de la voix jusqu'à tard dans la nuit... Nous avons ainsi pu réunir 512 € que nous avons intégralement reversés au Téléthon.

En février, notre Assemblée Générale s'est ponctuée par la galette des rois. Le bureau a été renouvelé avec la même équipe.

En mars, notre soirée Moules-Frites a réuni 111 personnes. Un nombre de participants rarement atteint. Grâce à l'Estaque qui nous a préparé 80 kg de moules et 40 kg de frites pour l'occasion, nous avons passé une très belle soirée. Ce partenariat sera sans aucun doute à renouveler très prochainement pour vous offrir des moments de convivialité et de bonne humeur au cœur de notre village.



En avril, en clin d'œil à l'omelette pascalle, notre concours du dimanche de Pâques a récompensé les meilleures tortillas dans les catégories Adultes et Enfants. Le niveau était relevé. 9 tortillas se sont disputé les marches du podium. Si la plupart des concurrents étaient déjà rôdés au maniement de la poêle, certains n'ont pas hésité à relever le défi en présentant leur toute première réalisation. Les vainqueurs sont repartis avec un filet garni et un Tote bag offert par nos amis de la Boutik Ô Communs. Avis aux amateurs, le challenge est posé pour l'année prochaine !

Début juin, nous avons célébré en Espagne les 25 ans de notre jumelage avec le village de Binaced. Au programme de ce week-end très riche en émotions : visite de bodegas, repas pris dans une ferme-école et découverte de la réserve naturelle de vautours, très connue des spécialistes et haut lieu d'études scientifiques sur cette espèce. La rencontre de cette année aura été particulière car elle a

salué avec talent ce 25^{ème} anniversaire d'une relation transfrontalière unique.

Ce jumelage est ouvert à tous, adhérents et non adhérents, et, grâce à l'implication des 2 bureaux français et espagnol, les échanges sont toujours synonymes de partage, de bonne humeur et de souvenirs impérissables. Pour que le jumelage vive encore de nombreuses années et qu'il contribue à la vie du village et de ses habitants, les membres du bureau côté français débordent de dynamisme et de créativité pour vous proposer des soirées, des animations, des sorties et autres moments d'échanges tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion du prochain forum des associations du village. La reprise des cours d'espagnol aura lieu courant septembre et nous nous retrouverons pour notre prochaine soirée en novembre.



**EURO
LHERM
JUMELAGE**

L'une des figures de notre jumelage s'en est allée

Roger Rémy était notre trésorier depuis 18 ans. Il a fait partie des adhérents de la 1^{ère} heure et s'était impliqué dans le bureau depuis 2001. Roger et Pierrette, sa femme, Aurélia et José leurs correspondants de toujours, ont montré que le jumelage n'était pas un vain mot. Ces 2 familles ont su tirer le meilleur de ce que peut offrir le jumelage : 25 ans d'amitié, de rencontres, de partage de moments forts. Ils nous ont montré la voie...

Contact

☎ 06 28 33 03 32
@ lherm.elj@orange.fr

Suivez-nous sur Facebook :  Euro-Lherm Jumelage

Norauto

SEYSSES

RÉOUVERTURE

OUVERT DU
lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 19h
Samedi de 9h à 18h

05 32 53 45 79

NORAUTO

1 rue Danielle Casanova
31600 SEYSSES

Au Paradis
des Plumes

Vente d'oiseaux
 Alimentation et accessoires
 pour animaux

35 chemin des Lanes à LHERM
 Tél. 05 34 48 91 07

paradisdesplumes@gmail.com

Mardi au Vendredi
 9h30-12h / 14h-18h30

Samedi
 9h30-12h / 14h-18h

Au paradis des plumes

Espace Sardelis

SALLE DE RÉCEPTION

ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS
 PROFESSIONNELS OU FAMILIAUX
 SEMAINE ET WEEK-END

Gérard CAMPAGNE 06 11 55 92 45
 104 chemin de Sardelis - 31600 LHERM
 espace.sardelis@gmail.com Retrouvez-nous sur

f



COMPAGNIE
 GÉNÉRALE
 ÉDITIONS
 OFFICIELLES

GROUPE
 ÉDITIONS
 MUNICIPALES
 DE FRANCE

Les Solutions
de la Communication

Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
 Plans, Publicité, Création graphique, Impression...



aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr • Tél. 04 42 97 50 30

Vie associative et sportive

A.M.KARATÉ

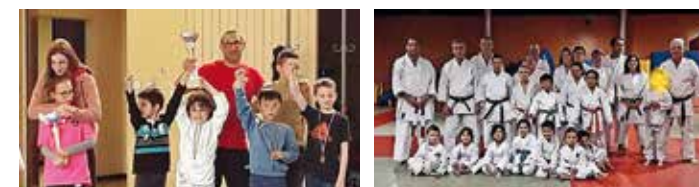
Le club enseigne le Karaté Shotokan (style de Karaté avec positions basses) sous la direction de son Senseï Gilles AMIRAULT qui a obtenu sa ceinture noire 6^{ème} Dan FFK cette année, accompagné d'Omar HASSAINE ceinture noire 1^{er} Dan.

Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Karaté, ce qui garantit la qualité de notre enseignement et la reconnaissance des grades. Le club accueille les enfants à partir de 4 ans, les adultes hommes et femmes de tous âges, de tous niveaux qui souhaitent ou non pratiquer la compétition. Tous les niveaux sont représentés dans le club, du débutant aux gradés que ce soit chez les enfants ou chez les adultes. Nous avons la chance d'accueillir 5 ceintures noires parmi nous et 3 doivent la passer cette année.

Le Karaté permet un travail de latéralisation et de précision des gestes pour les tous petits mais aussi de développer la souplesse, les réflexes, la tonicité pour les plus grands. Il permet surtout de canaliser la volonté et l'énergie tout en apprenant à perdre, à gagner et à respecter les règles du jeu.

Concernant les compétiteurs

Cette année encore, le club A.M.Karaté de Saint Clar et Lherm, s'est distingué lors de différentes compétitions départementales, régionales et nationales avec de très nombreux podiums. D'ailleurs, Shaun SETCHAO, médaillé d'argent en Coupe de France kata à Saint Quentin (02), a renouvelé sa performance cette année en finissant 5^{ème} et en se qualifiant à nouveau mais cette fois en combat pour la Coupe de France à Villebon sur Yvette. Walid CHAREF-BENDAHHA est qualifié cette année encore, en combat, catégorie minime au Championnat de France à Paris.



Venez nous rejoindre au dojo de Lherm, les lundi de 16h45 à 19h pour les enfants et les jeudis de 19h45 à 21h pour les adultes. Pour compléter deux autres cours enfant et adulte sont dispensés à Saint Clar de rivière.

Contacts

Vous souhaitez de plus amples informations, appelez nous :
 Florence au 06 70 17 45 49
 Gilles au 06 11 08 13 13

Retrouvez toute l'actualité du Club sur Facebook :
 f Avenir Muretain Karate

JOYEUSE PÉTANQUE LHERMOISE

Faisons le point des compétitions sur la période décembre à mai.

La saison a débuté le 17 février 2019 en Coupe de France à Miramont de Comminges. Éliminés sur le score 14 à 17. Accueil des responsables du club recevant « super ». Les équipes de la Joyeuse Pétanque Lhermoise ont participé aux qualificatifs du secteur de Carbonne et au championnat de zone vétérans ainsi qu'à différents qualificatifs sur Lherm (Challenge de la Ville, Triplettes vétérans, Challenge des Commerçants, Auchan et Artisans, Challenge de l'Amitié).

Programme à venir

- Samedi 14 septembre : challenge du Souvenir à Lherm
- Dimanche 29 septembre :
CZC 1^{er} tour 2^{ème} division à Longages
- Dimanche 06 octobre :
CZC 2^{ème} tour 2^{ème} division à Lherm
- Dimanche 13 octobre :
CZC 3^{ème} tour 2^{ème} division à Montesquieu
- Dimanche 20 octobre :
CZC 4^{ème} tour 2^{ème} division à Gaillac
- Dimanche 27 octobre :
CZC 5^{ème} tour 2^{ème} division à Longages

DEBRUGE MICHEL-AUGUGLIARO DANIEL-ERNOULT RAMOUNCHO
 S B P J LHERMOISE



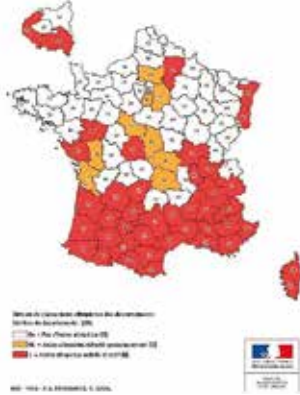
Triplette qualifiée pour le championnat départemental triplette à Buzet le dimanche 19 mai

Contact

Envie de jouer à la pétanque ?
 Contactez M. STEMER Christian au 06 14 06 70 02 ou bien rendez-vous au boulodrome tous les après-midi à partir de 14h30 du lundi au samedi.

Santé et Nouveaux

LE MOUSTIQUE TIGRE



Les Agences Régionales de Santé (ARS) sonnent l'alerte : la présence du moustique tigre est désormais avérée dans plus de 42 départements français, soit une hausse de 30%.

Ce moustique, également appelé *Aedes Albopictus*, peut être porteur de maladies virales graves, telles que le chikungunya, le virus Zika et la dengue. Or, des cas autochtones de ces pathologies ont été détectés depuis 2014 en Métropole.

Si on ne peut pas encore parler d'épidémie, les autorités de santé se montrent inquiètes quant au rapide développement du moustique tigre en Métropole.

Pour se prémunir des dangers liés au moustique tigre, une seule solution : éliminer autant que possible les sources potentielles d'eau stagnante et donc les gîtes larvaires à l'intérieur et l'extérieur de la maison.

En effet, le moustique tigre se développe en milieu aquatique : lorsque la femelle s'est accouplée, elle pond ses œufs dans l'eau afin que les larves puissent éclore et se changer en nymphe. Un moustique adulte émerge ensuite de l'enveloppe de la nymphe. En fonction de la température ambiante, les œufs peuvent mettre entre 7 et 20 jours à se développer. Les larves vivent environ 2 semaines et le moustique adulte entre 2 et 4 semaines.

Les sources d'eau stagnante : de vrais nids à moustiques !



Vases, pots



Seaux, bidons



Réserves, fontaines



Flaques, sources

Éliminer les eaux stagnantes

- Éliminer les potentielles sources d'eau stagnante (encombrants, pneus usagés, déchets vert)
- Couvrir la piscine dès que possible et évacuer ou traiter l'eau qui stagne sur la bache
- Recouvrir les réservoirs d'eau (récupérateurs, boîtes à eau, etc.) à proximité des logements
- Changer l'eau des plantes environ une fois par semaine ou enlever les soucoupes sous les pots de fleurs
- Vérifier que les gouttières et descentes ne sont pas obstruées par des débris et que l'eau pluviale s'écoule facilement

Pour se protéger efficacement des piqûres de moustique et réduire les risques de contracter la dengue, le virus Zika ou le chikungunya, il est recommandé de :

- Installer des moustiquaires aux portes et fenêtres
- Utiliser des répulsifs domestiques dans la maison (diffuseurs, etc.)
- Porter des vêtements longs et couvrants
- Utiliser des répulsifs cutanés (anti-moustiques)

Patrimoine et paroisse

À LA MÉMOIRE D'HENRI FOURÈS

Le 9 mai 2019 en notre église Saint André nous avons célébré les obsèques d'une grande figure. Né le 29 août 1925 à ISSUS en Haute-Garonne, il passe les Pyrénées le 30 juin 1943, à 18 ans, pour rejoindre l'Afrique où il souhaite s'engager dans l'armée. Mais il est pris par les espagnols et enfermé au camp de concentration de Miranda de Ebro. Le 24 décembre 1943, il est échangé contre des céréales et débarque au Maroc où il s'engage dans la 5^{ème} division blindée du Général de Lattre de Tassigny le 30 juin 1943. Il effectue le débarquement en Provence et débarque à Saint Raphaël le 21 septembre 1944. Brigadier-chef, il est affecté au 1^{er} Cuirassier le 18 février 1945. Citation à l'ordre du régiment « Jeune gradé toujours en tête de ses hommes, le 17 novembre 1944 est entré le 1^{er} dans les maisons d'Héricourt en dépit d'un feu roulant de l'ennemi ». Cité à l'ordre du corps d'Armées le 13 janvier 1945. Aux prises avec une patrouille ennemie bien supérieure



en nombre, a par son seul tir audacieux, permis le regroupement du peloton. La même nuit, il est arrivé à quelques mètres des avants postes ennemis en reconnaissance. Le 13 janvier au cours d'un accrochage sanglant, il a ramené sur son dos le cadavre d'un camarade durant près d'un kilomètre sous le feu de l'ennemi. Officier de la Légion d'Honneur, Médaille militaire, Croix de guerre, médaille des évadés, médaille des combattants volontaires de la Résistance, médaille des internés Résistants, croix du combattant volontaire 1939-1945 et médaille d'or de la jeunesse et des sports au titre de sa deuxième vie bénévole : le rugby. De 1939 à 1943 puis de 1945 à 1947 à l'Union sportive Portésienne, 6 mois au Stade Toulousain et retour à Portet. De 1947 à 1949 en 1^{ère} division à Valence Sportif. De 1949 à 1955 retour au Stade Toulousain en 1^{ère} division, joueur en 2^{ème} ligne, capitaine-entraîneur. Enfin, Président du Stade Toulousain.

L'AVENIR DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE DE LHERM

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019

Une réunion s'est tenu le 24 mai avec les commissions de l'Histoire de Lherm et de la Culture, soit 12 personnes. Les objectifs proposés sont les suivants : partant par le commentaire de la visite de notre église St André, nous partons de la 2^{ème} naissance des Pyrénées qui a vu l'émergence du plateau de Lherm, nous aboutissons à l'époque actuelle. Il s'agit d'habiller ce commentaire par des illustrations, de situer chaque épisode dans le temps par des exemples régionaux, nationaux, européens et mondiaux pour s'adapter à la vision élargie de la jeunesse. Enfin de produire une vidéo projetable pour assurer la pérennité des visites. Pour la 2^{ème} année il nous est proposé d'étendre les visites au vendredi 20 septembre à destination des scolaires, du primaire et du secondaire. Serons-nous à la hauteur de ce défi ?

Bernard LOUBINOX



Rénovation du caminot qui descend de la place de l'église au collège

Nouveaux professionnels



CASSIOPÉE

Service à la personne
Solutions globales et personnalisées de l'aide et du maintien à domicile.

31 place de l'Église
31600 LHERM
05 82 95 52 90
contact@cassiopée.fr
www.cassiopée31.fr



JUSTINE HANNEQUIN

• Travaux de peinture
• Enduits décoratifs
• Décor (imitation et trompe l'œil)

06 16 25 68 86
jh.peintures31@gmail.com



ACTION PLOMBERIE

• Sanitaire
• Débouchage
• Recherche de fuite
Intervention 24h/24 - 7j/7

310 Route de l'Aérodrome
31600 LHERM
06 04 74 23 49
actionplomberie31@gmail.com
Action Plomberie



MANDUKA MASSAGE

• Massage Balinais et Ayurvédiques
• Soins Ayurvédiques
• Massage femme enceinte
À Lherm, Brax (près de Colomiers) ou à votre domicile sur rendez-vous.

07 66 14 01 22
manduka.massage@gmail.com
manduka-massage.fr



OLIVIER DORIZON
Orthopédiste-Orthésiste

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Le samedi de 10h à 12h30.

Lieu-dit Coucourès
31600 LHERM
06 40 16 52 19
olivierorthopedie@gmail.com
olivierorthopedie

Un passionné nous raconte

PETIT HISTORIQUE DE L'ANCIENNE HALLE

Située au même emplacement que l'actuelle, au centre du village, sa construction tout en bois pourrait dater du Moyen-Âge, des documents la situe bien en place au 18^{ème} siècle.

Au service de la population, elle servait aussi de remise occasionnelle pour certaines charrettes et charretons appartenant aux agriculteurs du centre du Village.

Il était aussi installé le « travail », nom donné à la structure dans laquelle le forgeron maréchal ferrant maintenant les bœufs et les vaches pour les ferrer, c'est-à-dire pour leur placer des fers aux ongles - ce ferrage étant réservé aux animaux de traits et de labour. Ce dit travail appartenant au forgeron de la commune il avait aussi un droit de propriété. Mais le premier thermidor an dix

de la république française le maire de l'époque Monsieur SUAREZ autorise le citoyen BERGES, Forgeron, à enlever le travail de dessous de la halle et de le transporter devant sa porte pour l'y établir, à ses frais, conformément à son offre sans qu'elle puisse nuire aux droits de propriété de la commune, et le travail quitte la Halle.

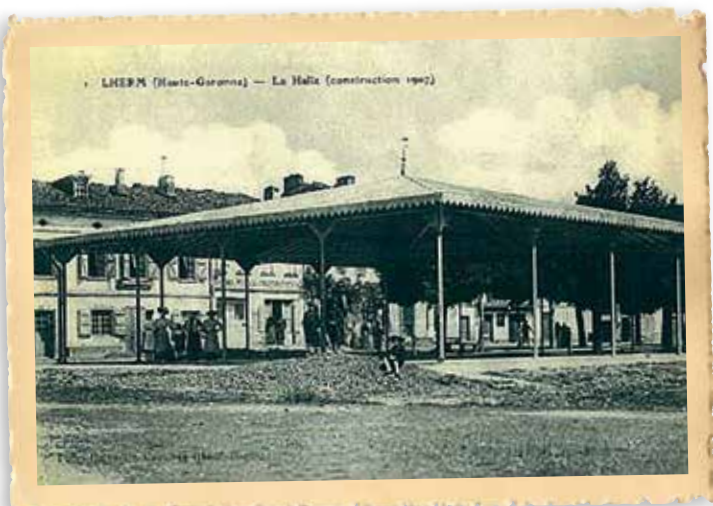
Cette Halle devait aussi servir lors des manifestations commerciales puisqu'il y avait alors au LHERM des marchés et 4 foires par an, le 3^{ème} lundi de février, mai, août, novembre.

Au tout début du 20^{ème} siècle le LHERM évolue et se modernise et une nouvelle Halle, l'actuelle métallique, plus grande, est construite en 1907.

Vendue à un agriculteur, route de Toulouse, cette vieille Halle reprend du service en devenant hangar agricole.

Elle disparaîtra lors d'un incendie en 1971.

André BERGES



Tribune libre

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

« *Lherm Avenir* »

L'heure est venue de dresser un bilan de l'action menée par la majorité municipale et en particulier de savoir si nous avons tenu l'essentiel des engagements que nous avons pris à travers notre programme.

Nous avons proposé trois grands projets.

Le premier, l'aménagement de la zone de Coucourses a été tenu puisque nous avons réalisé un rond-point qui a permis d'accueillir le supermarché Auchan ainsi qu'une petite zone d'activité. L'équipement de la zone a permis l'accueil des 42 logements Promologis et celui du lotissement communal. Seule la zone de loisirs n'a pas été réalisée par la nouvelle Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Le deuxième projet était le déploiement d'internet haut débit. Des progrès ont été réalisés, deux sous-répartiteurs, Place de l'Eglise et Rue des Acacias, reliés par fibre optique au NRA de Labastidette, ont permis une amélioration considérable du haut débit au centre du village. La fibre devrait être généralisée sur la commune d'ici la fin 2022.

Le troisième projet était la construction d'un nouveau restaurant scolaire. Sa construction est bien avancée et les élèves, les enseignants et le personnel communal devraient l'investir pour les vacances de Toussaint de cette année.

Lors du déroulement du mandat, comme tous les acteurs responsables au niveau national et international, nous avons pris conscience du grave problème climatique et environnemental. C'est ainsi que les travaux d'isolation des bâtiments communaux et leur accessibilité sont devenus primordiaux pour votre Conseil Municipal.

A cet effort important s'est ajouté deux très grands projets environnementaux, la réalisation d'une ferme photovoltaïque qui devrait être inaugurée à la fin de cette année et le développement d'un réseau de chaleur entre le groupe scolaire, la salle polyvalente et la nouvelle cantine.

La préservation du patrimoine nous a conduit à refaire la toiture des anciens ateliers techniques, les travaux de rénovation de l'électrification de notre église vont être réalisés prochainement.

Enfin, dans le domaine de l'urbanisme, une révision du PLU a eu lieu pour respecter les nouvelles directives qui posent comme principe d'économiser les surfaces agricoles et de densifier les zones d'habitat.

Ces nombreux équipements et travaux ont été rendus possibles par une maîtrise budgétaire tout en n'augmentant pas la pression fiscale depuis 3 ans. Comme nous nous étions engagés à le faire, la dette communale a pratiquement diminué de moitié. C'est ainsi que la dette par habitant est de 414 € à Lherm et de 833 € en

moyenne pour les communes de la même strate de population (de 3 500 à 10 000 habitants).

C'est donc avec sérénité et avec la conscience d'avoir bien travaillé que nous vous avons résumé notre bilan.

UN AUTRE REGARD

Lherm notre village

Patrick Chaudron n'a pas voté le budget communal 2019 : La raison de ce refus est le manque de budgétisation pour la réfection de la halle.

***Depuis plusieurs années ces travaux étaient budgétés sans être réalisés.**

L'état de cet édifice est lamentable, et nous le savons depuis des années, par temps de pluie encore plus (descentes de gouttières bouchées, toit percé, chevrons qui pourrissent, sol souillé par les pigeons et les feuilles à l'automne).

Ces choix budgétaires vont à l'encontre du bien vivre à Lherm.

***Le marché dominical n'est pas soutenu par la mairie.**

En effet à plusieurs reprises, les deux commerçants ont dû se débrouiller pour faire sortir les véhicules qui stationnaient sur le passage réservé à leur accès.

Après plusieurs demandes de ma part en conseil municipal la situation a enfin été solutionnée par un simple déplacement de plot. Que de temps perdu !!!

Car pour beaucoup de Lhermois ce marché est un lieu de rencontre convivial et utile à la vie du village.

***Comme la halle :**

Trois mandats... 18 budgets... n'ont pas suffi pour que l'Eglise, patrimoine de la commune, soit mise aux normes électriques. Plus on attend, plus la situation s'aggrave, les sols, les murs, les plafonds, les toitures, tout se dégrade et, bien évidemment aujourd'hui on nous annonce que c'est trop cher !!!

Si l'entretien avait été fait régulièrement on n'en serait pas là ! Malgré la vente d'une partie de notre patrimoine communal, nous n'avons pas été capables de garder en bon état l'héritage de nos anciens.

J'espère que ce coup de gueule fera prendre conscience à nos dirigeants avant les futures élections municipales.

ÉLECTIONS ÉLECTORALES :

La France va vivre une année 2020 importante avec les élections municipales. Nous souhaitons appeler nos concitoyens à tenir compte des enjeux de la commune, afin d'éviter que la démocratie ne tombe dans le discrédit, les ambitions et les intérêts personnels, nous attendons un vrai débat.

Médiathèque

DES JEUX À LA MÉDIATHÈQUE

L'année dernière déjà, la Médiathèque était joueuse. De mai à août 2018, les Lhermois ont pu profiter de jeux de société prêtés par la Médiathèque Départementale. Cette nouveauté au sein de la Médiathèque a tout de suite séduit le public. Certains lecteurs qui venaient emprunter des livres, se sont pris au jeu. Tant et si bien, que le soir après l'école ou pendant les vacances, parents, grands-parents et enfants sont venus et revenus transformant la Médiathèque en un lieu de convivialité. Quand les jeux sont repartis, ils ont tout de suite manqué. Cette année, ils reviennent et ne partiront plus



puisque la Médiathèque a décidé d'en acheter. Une vingtaine de jeux sont à votre disposition, de la petite enfance aux jeux pour ados et adultes. Les jeux sont accessibles pour jouer sur place aux horaires d'ouverture de la Médiathèque. Des après-midi sont également proposées afin de vous initier aux jeux.

Pour des raisons de logistique les jeux sont exclus du prêt.

La prochaine après-midi Jeux est prévue le **Mercredi 18 septembre 2019** de 14h00 à 18h00 [Gratuit sur Inscription].

RENCONTRE TERRES D'AILLEURS :

Forêts Tropicales, forêts habitées



Dans le cadre du Festival Terres d'Ailleurs organisé par l'association Délires d'encre qui œuvre pour la diffusion de la culture scientifique et de la lecture, la médiathèque organise une rencontre. Le thème de cette année est : forêts tropicales, forêts habitées.

Un groupe de lecteurs de la Médiathèque participe aux Prix du public Terres d'ailleurs, pour la 3^{ème} année consécutive. À partir du mois d'Avril, les participants doivent lire les 5 livres de la sélection et voter pour leur titre favori en Novembre. Le Prix est remis lors du Festival au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse.

Cette rencontre aura lieu le **Vendredi 22** ou **samedi 23 novembre** [Entrée libre et gratuite].

Renseignements

☎ 05 61 56 18 75 (Rencontre Terres d'ailleurs)

Facebook Festival Terres d'Ailleurs

Événement co-organisé par Délires d'encre et le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

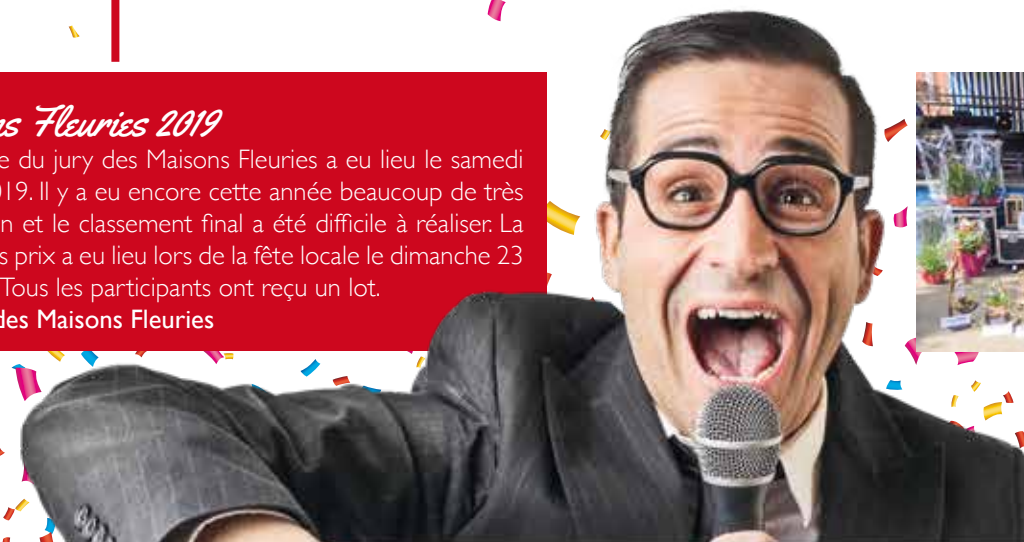


Liste des manifestations

Maisons Fleuries 2019

Le passage du jury des Maisons Fleuries a eu lieu le samedi 25 mai 2019. Il y a eu encore cette année beaucoup de très beau jardin et le classement final a été difficile à réaliser. La remise des prix a eu lieu lors de la fête locale le dimanche 23 juin 2019. Tous les participants ont reçu un lot.

L'équipe des Maisons Fleuries



> Septembre 2019

- **Samedi 07** Forum des Associations - Mairie
- **Mardi 10** Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- **Samedi 14** Challenge du Souvenir doublette - Joyeuse Pétanque Lhermoise
- **20-21-22** Journées Européennes du Patrimoine
- **Mardi 24** Concours de belote - Cheveux d'argent
- **Mercredi 25** Journée des Harkis
- **Vendredi 27** Assemblée Générale - Lherminots

> Octobre 2019

- **Dimanche 06** 2^{ème} tour CZC Hommes - Joyeuse Pétanque Lhermoise
- **Mardi 08** Repas mensuel - Cheveux d'argent
- **Samedi 12** Soirée - Euro Lherm Jumelage
- **Samedi 19** Cluedo en famille - MJC
- **Lundi 28** Représentation-vente - Cheveux d'argent

> Novembre 2019

- **Lundi 11** Cérémonie commémorative de l'Armistice - ALAC
- **Mardi 12** Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- **15-16-17** Foire à la puériculture - Fripouilles
- **Vendredi 22** Spectacle enfants - MJC

> Décembre 2019

- **Jeudi 05** Journée du souvenir des Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - ALAC
- **Vendredi 6 au dimanche 8** Téléthon
- **Vendredi 13** Marché de Noël - MJC
- **Samedi 14** Marché de Noël - MJC
- **Dimanche 15** Repas de fin d'année - Cheveux d'Argent
- **Mardi 17** Spectacle AIC - MJC
- **Mardi 31** Réveillon St-Sylvestre - Comité des Fêtes

> Janvier 2020

- **Vendredi 10** Assemblée Générale - Cheveux d'argent
- **Samedi 11 et dimanche 12** Stage Tai Chi Chuan - Ombre et Soleil
- **Dimanche 12** Assemblée Générale - Manivelles Occitanes
- **Dimanche 19** Galette des aînés - Mairie
- **Samedi 25** Théâtre - MJC
- **Samedi 25** Assemblée Générale - ALAC

> Février 2020

- **Dimanche 16** Repas campagnard - Cheveux d'argent

> Mars 2020

- **Samedi 14** Carnaval - MJC
- **Samedi 14 et dimanche 15** Stage Tai Chi Chuan - Ombre et Soleil
- **Samedi 28** Sport en famille - MJC

Divers

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service a été mis en place par la Communauté de Communes Cœur de Garonne pour :

- les personnes âgées
- les personnes ne possédant pas de véhicules
- les encombrants ne pouvant pas être acheminés à la déchetterie dans un véhicule classique.

L'inscription en Mairie doit être effectuée au plus tard le vendredi précédent le ramassage.

Mobilier :

Semaine 36 (à partir du lundi 02 au vendredi 06 septembre)

Semaine 45 (à partir du lundi 04 au vendredi 08 novembre)

Ferraille :

Semaine 37 (à partir du lundi 09 au vendredi 13 septembre)

Semaine 46 (à partir du lundi 12 au vendredi 15 novembre)

Tout venant :

Semaine 38 (à partir du lundi 16 au vendredi 20 septembre)

Semaine 47 (à partir du lundi 18 au vendredi 22 novembre)

Électro-ménager :

Semaine 39 (à partir du lundi 23 au vendredi 27 septembre)

Semaine 48 (à partir du lundi 25 au vendredi 29 novembre)

LISTE DES DÉCHETS RENTRANT DANS LA CATÉGORIE DES ENCOMBRANTS

- **Mobilier :** armoire, literie (matelas et sommier), canapé, table et chaise (bois et plastique), mobiliers métalliques, palettes, stock de planches
- **Ferraille :** cumulus, ferraille divers (tiges, barres...), gazinières avec four à gaz
- **Tout venant :** tout ce qui ne peut pas être recyclé
- **Gros électroménager :** réfrigérateur, four électrique ou gazinière avec four électrique, machine à laver, lave-vaisselle, gros téléviseur



LES SERVICES TECHNIQUES

Afin de réduire les nuisances sonores, faire des économies de carburant et respecter au mieux l'environnement, les services techniques se sont équipés de matériels électriques fonctionnant sur batterie : une soufflette, une débroussailleuse, un taille haie télescopique.

Les travaux de réparations des trottoirs de l'Avenue de Toulouse, effectués par les services techniques de la commune sont terminés.



DÉFIBRILLATEUR

La commune s'est équipée d'un défibrillateur. Il a été placé sous le hall d'entrée de la salle des fêtes.



Votre Pizzeria

MONGELLI

1961

Champion du Monde Pata Classica

5, Avenue Jacques Douzans

31600 MURET

Tél. : 05 61 44 83 57

Du Mardi au Samedi
11h00 - 14h00
18h00 - 22h00
Sur place ou à emporter

Le Dimanche
18h30 - 21h30
Uniquement à emporter

M 1961

La frite rit



05 67 22 15 29



Mardi au Vendredi : 11h-14h et 18h-22h / Samedi et Dimanche : 18h-23h
19 RUE DU COMMERCE À LAVERNOSE - LACASSE

Ride HOUSE

Concessionnaire Kawasaki



Vente/Réparation:
Moto/Quad/SSV/Jet toutes marques

05 62 855 082

2 rue Eric Tabarly 31600 MURET

ridehousestore@gmail.com

**GARAGE
DENIS
MANDONNET
AUTOS**

**MÉCANIQUE • CARROSSERIE
TOUTES MARQUES**

gdmautos.lherm@gmail.com

96 route de Bérat • 31600 LHERM

05 61 56 10 75